



Notre enquête sur le Projet à Kairon-Bourg :
le 3^{ème} temps !

Lundi 6 mars 2022
Au nom de ***l'équipe UAASP de Kairon-Bourg***
Alain Cabos
Président de l'association

Association « Un Avenir AVEC les Saint-Pairais » / uaasp50@gmail.com / 06.98.03.38.32
285, rue de la Mairie 50380 Saint-Pair/Mer / Refonte en cours du site internet

3^{ème} temps de l'enquête ?

Cette note de travail est un résumé **du troisième temps** de la démarche d'enquête de notre association auprès des habitants à Kairon-Bourg.

Le 3^{ème} temps :

Après **le 1^{er} temps** caractérisé par **l'écoute**,

Le 2^{ème}, à savoir **la répartition des messages par items principaux** (c'est l'objet du VERBATIM déjà remis à vous tous et à Mme la Maire)

Le 3^{ème} temps :

Il consiste à prendre du recul par rapport au VERBATIM et à **en tirer les enseignements**

Mais, dans le cas de l'enquête sur le Projet spécifique de la transformation de Kairon-Bourg, des habitants de Kairon-Bourg ont souhaité échanger et travailler avec nous ce 3^{ème} temps !

Et, ils ont décidé de s'impliquer en découvrant les enjeux de ce Projet dont, en particulier :

- la sécurisation de la route départementale qui traverse Kairon-Bourg
- les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées
- la prise en compte des circuits de randonnées

Face à un Projet si important pour Kairon-Bourg
Se sentir « partie-prenante » !

Après l'effet de surprise à l'instar de ce que la grande majorité des enquêtées/enquêtés ont ressenti face à leur ignorance de ce PROJET de transformation de Kairon-Bourg (comme de celui du centre-ville de Saint Pair) ils ont étudié le CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES que nous leur avons remis.

Ils ont ainsi mieux découvert l'ambition de ce PROJET pour Kairon-Bourg

Leur 1^{ère} réaction :

Enfin ! Sont pris en compte les 3 chantiers prioritaires, à savoir :

- les réseaux d'eaux pluviales
- les réseaux d'eaux usées
- la sécurisation de la RD 154

Leur 2^{ème} réaction

Conscients que ce qui se fait aujourd'hui

- c'est pour les générations qui sont à naître,
- et c'est aussi, ici et maintenant, pour le mieux vivre ensemble,

ils n'imaginent pas que les choix pour demain se fassent sans

l'adhésion de la grande majorité des habitants !

D'où leur décision de **commencer à aller au-devant du plus grand nombre d'habitants** pour bien les informer et les interviewer et ce, d'autant plus que des jeunes familles qui ont fait le choix de s'installer dans Kairon-Bourg, ont, à l'évidence des attentes qui leurs sont propres.

Premières questions face aux objectifs fixés dans ce Projet

Les objectifs retenus dans ce Projet (1)

- 1/
Sécuriser le Bourg en aménageant (2) la route de l'Eglise (RD 154)
- 2/
Apporter les corrections qui s'imposent dans le réseau d'eaux pluviales et le réseau d'assainissement (3)
- 3/
Intégrer des déplacements doux (marcheurs, rando, cyclistes ...)
- 4/
Valorisation paysagère du cœur de bourg en lien avec le cadre de vie et l'attractivité touristique (fermes, mare de Bouillon) notamment le tourisme vert
- 5/
Valoriser les zones humides

Premières remarques et questions

- (1)
Les expressions et les contributions (pages 20 et 21 du VERBATIM) faites par les habitants qui ont déjà répondu à l'enquête sont, à leurs yeux, très intéressantes.
Leur souhait : inviter l'équipe Projet à les prendre en compte !
- (2)
Réaménager cette route départementale qui traverse la commune !
Questions :
 - Est-il prévu de mettre au point avec le « département » un cadre de travail dans lequel l'équipe « Projet » aura suffisamment de latitude pour mener à bien cet aménagement en concertation étroite avec les associations d'habitants ?
 - Ou bien
 - Doit-on prendre acte que l'équipe « Projet » n'aura pas droit au chapitre ?
- (3)
A-t-on une idée de l'état des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ? Et donc des conséquences sur le budget à prévoir ?

Co-construire !

ou l'atout de la vitalité apportée par les associations citoyennes dans le cadre de projets d'urbanisme d'une telle importance !

D'abord, une incompréhension !

A la page 10 du Cahier des Charges Techniques, est précisé ceci :

« A ce jour, il n'existe pas d'association d'habitants du village de Kairon » !

A l'évidence, il s'agit là d'une incompréhension !

En effet, le champ d'action des associations citoyennes de la commune de Saint-Pair/Mer couvre bien l'ensemble de toute la commune, comme en témoigne la plupart des nombreuses associations Saint-Pairaises !

Ensuite, notre proposition :

Passer du « Faire POUR les habitants »

qui a caractérisé les actions politiques locales d'hier

à

« Faire AVEC les habitants » en utilisant la dynamique apportée par l'associatif

tout en prenant soin, au préalable, de s'accorder sur la façon de coopérer

Mettre au point la méthode pour coopérer dans cet esprit-là,
c'est ce que nous proposerons, d'entrée de jeu, au Maître d'œuvre